



PROGRAMME PARTENARIAL

2020

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020



www.epures.com



[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)



[@epures42](https://twitter.com/epures42)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)



Le programme d'activité partenarial constitue le cadre d'intervention de l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, organisé autour des questionnements convergents de ses membres et de leurs projets partagés.

Adopté chaque année par son Conseil d'Administration, il constitue l'expression de la volonté de travail en commun, sur certains sujets, des membres de l'Agence.

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION STÉPHANOISE, UN OUTIL PARTICULIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le rôle de l'Agence naît d'un constat et d'une volonté :

- le constat que le territoire d'une région urbaine s'organise à partir de décisions de plusieurs autorités qui y exercent des compétences et conduisent des projets qui interagissent avec ceux d'autres collectivités et d'autres partenaires,
- la volonté de différentes collectivités et de l'Etat d'organiser un **partenariat** et une **mutualisation** des moyens et des compétences autour de réflexions à mener et de politiques publiques à préparer.

UN RÔLE PARTENARIAL QUI IMPLIQUE UN REGARD SINGULIER

Il en découle pour l'Agence quatre obligations pour l'exercice de ses activités :

1. Raisonner à plusieurs échelles territoriales en raison des influences ou impacts que les options prises à une échelle auront sur les autres échelles infra ou supra
2. Maintenir un partenariat concret en raison de l'interconnexion très forte entre les différents projets et les différentes institutions
3. Être en capacité de maintenir le dialogue avec son partenariat par la neutralité des approches et la défense de l'intérêt général au bénéfice du territoire
4. Montrer de l'agilité et de la réactivité pour être au plus proche des besoins de ses partenaires.

LE PROGRAMME PARTENARIAL : ÉLÉMENT CENTRAL DU FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE

Il exprime **la synthèse** des besoins d'analyse, d'observation, d'information, d'expertise, d'étude, de prospective dont chacun des membres pourra disposer à terme pour définir ses politiques publiques.

Il se décline en deux grandes natures de missions :

- les **missions permanentes** qui constituent le **socle partenarial de l'Agence**. Elles regroupent **l'observation, le traitement de la donnée,**

l'animation du partenariat et l'appui technique.

- les **missions d'accompagnement des politiques publiques : études, projets, réflexions** territoriaux et thématiques, prospective ; partie variable du programme en fonction des **demandes** et des **besoins** des partenaires. Ces missions sont conduites sur l'année, plus fréquemment de façon pluriannuelle.

L'ensemble de ces missions est mené à différentes échelles de travail :

- régionale et de coopération métropolitaine (réseaux Urba4 et A2)
- départementale, Sud Loire et échelle communautaire
- communale et infra communale.

Les missions évoquées ci-dessous sont regroupées en 5 chapitres thématiques, reprenant les grands axes d'interventions de l'Agence.

LE CONTEXTE DU PROGRAMME 2020

La construction du programme 2020 a été engagée dès septembre 2019 avec l'organisation de 6 réunions thématiques permettant de dresser le bilan prévisionnel de l'exécution 2019 du programme et d'envisager les perspectives 2020.

Des réunions organisées en bilatérale avec chaque partenaire ont ensuite permis d'avancer sur la construction du programme 2020 en distinguant les missions du socle partenarial, les missions mutualisées entre plusieurs partenaires de l'Agence et les demandes formulées par le partenaire.

Un des points saillants du programme 2020 est sans nul doute l'évolution du socle partenarial issue de celle des modes de cotisation et des statuts.

Le Conseil d'administration de l'Agence a validé la mise en œuvre de nouveaux statuts impliquant de nouvelles modalités de cotisation pour chaque membre et permettant ainsi, dans un fonctionnement par collège, de remettre à plat les outils de gouvernance mais également de financement du socle partenarial.

Il est important de noter 2 points :

- la totalité des missions du socle partenarial est réservée au collège des membres de droit. Les autres collèges n'auront accès qu'à seulement une partie du socle partenarial
- le volume par membre des journées d'appui est déterminée chaque année en fonction de la composition du collège 1.

Dès lors et à partir de l'exercice 2020, le Conseil d'administration est amené à délibérer conjointement de deux orientations :

- Une délibération relative au contenu du socle partenarial de l'Agence
- Une délibération relative au contenu des autres missions du programme partenarial





LE SOCLE PARTENARIAL DU **PROGRAMME**

Pour ce qui concerne le socle partenarial de l'Agence, il reste dimensionné à environ 25% du programme partenarial de l'Agence et s'organise autour de 4 chapitres pluriannuels.

Chapitre 1

OBSERVER ET COMPRENDRE

- Observatoires partenariaux
- Modèle multimodal de déplacement
- Modèle d'occupation du sol

L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation.

Concernant les observatoires partenariaux, ils sont désormais réunis au sein d'une mission transversale et sont organisés collégialement de manière transversale et partenariale.

L'observation territoriale, cœur de chauffe des agences d'urbanisme, leur permet de par l'ensemble des dimensions spatiales et thématiques, quantitatives et qualitatives, de suivre les tendances au long cours, mutualiser la connaissance, croiser et partager les analyses.

L'observation cherche à comprendre, voire à révéler, analyser et organiser des faits mesurables et suivre leur évolution dans le temps et dans l'espace.

L'observation a pour but, à partir de constats, diagnostics et méthodes scientifiques, de dresser des analyses objectives et éclairantes.

Les objectifs opérationnels des observatoires sont simples mais ambitieux dans un monde où l'excès d'information et d'accès à la donnée ne permet pas une prise de distance objective et rationnelle. Il s'agit d'étayer la construction de l'action publique par l'appréhension des évolutions du territoire et de la société.

Ces observatoires sont organisés en trois axes pluriannuels

AXE 1 : OBSERVER LES CONJONCTURES ET LES MARCHÉS

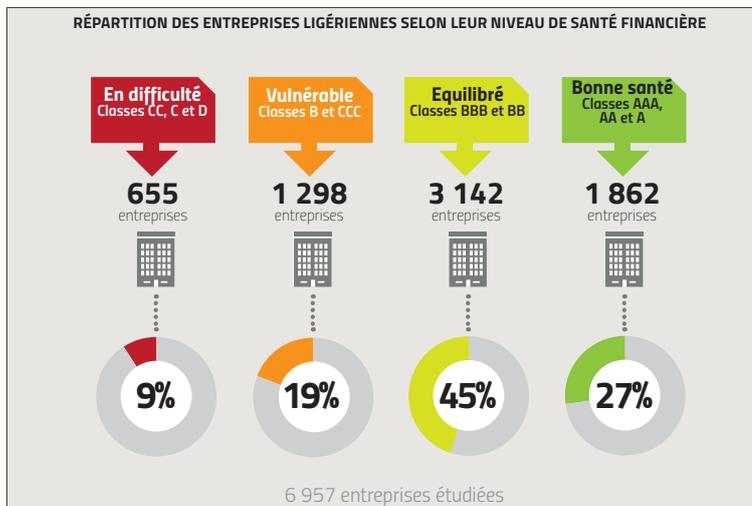
OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE MIS EN ŒUVRE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ ADÉQUATION

En 2020, des notes trimestrielles présenteront de manière synthétique la conjoncture du marché de la promotion immobilière sur le Sud Loire et la proche Haute-Loire, et plus particulièrement sur chacun des EPCI qui composent ce territoire. Seront présentés les mouvements du marché (volumes de mises en vente, ventes et stock en commercialisation), les acquéreurs (PO/investisseurs) et les prix moyens de vente et de l'offre.

OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE



OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

En 2020, l'observatoire produira sa note de la conjoncture 2019 et les évolutions observées sur les dernières années des différents segments du marché de l'habitat.

Elle sera complétée en 2020, pour une publication début 2021, par des zooms spécifiques sur les acquéreurs **d'appartements et de maisons de seconde main**, segments essentiels dans les parcours résidentiels, **la résorption de la vacance** et **la remise sur le marché** de logements en « état neuf » par des investisseurs dans un contexte de montée en puissance du zéro artificialisation nette.

OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE

La **publication annuelle 2020** poursuivra l'objectif de faire un tour d'horizon des principaux indicateurs économiques du département afin de souligner les tendances économiques dans la Loire. De nature partenariale (avec la CCI, la CMA, Elo et l'URSSAF), elle dresse dans un premier temps un portrait global, avant de rentrer dans le détail tant au niveau sectoriel que géographique (échelle EPCI).

En 2020, **les tableaux de bord**, publications de l'observatoire de l'économie, continueront à être produits trimestriellement. Ils visent à mettre en lumière les tendances économiques dans le département, via une mise en perspective avec différentes échelles (par rapport aux niveaux national, régional, au Pôle Métropolitain et aux zones d'emploi de St-Étienne et de Roanne).

OBSERVATOIRE DES MARCHÉS FONCIERS

En 2020, est prévue une publication des résultats de **l'analyse des marchés des terrains**, à l'échelle du département et des 3 SCOT (Sud Loire/Loire Centre/Roannais), concernant le nombre de mutations et les prix.

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS

En 2020, l'observatoire restituera les résultats de **l'enquête réalisée en 2019** auprès de professionnels de l'immobilier (agences immobilières, administrateurs de biens et notaires), d'organismes institutionnels (Adil, EPASE) et auprès de propriétaires ou locataires pour lesquels les logements sont en gestion directe, sur le territoire du Sud Loire et de la proche Haute-Loire. Il est rappelé que cette observation est une démarche nationale, sur 30 territoires, soutenue par l'Etat.

AXE 2 : ÉTUDIER LES ÉVOLUTIONS SOCIALES ET LES MODES DE VIE

OBSERVATOIRE DE LA DÉMOGRAPHIE

En 2020, l'Agence s'engage dans une **co-publication avec l'INSEE** pour qualifier les **migrations résidentielles** des villes centres du département de la Loire afin d'appréhender les volumes en cause, les origines et destinations des migrations mais aussi le profil des populations concernées (revenu, composition...). Dans un contexte où les déficits migratoires de ces villes centres ont largement été réduits en rapport aux décades précédentes, ils restent largement méconnus et méritent un éclairage mettant en valeur les potentiels et déficits d'attractivité des parcs immobiliers.

Une deuxième publication mettra en perspective **les évolutions démographiques récentes des territoires**, la projection de ces évolutions pour le futur et les questionnements majeurs auxquels les territoires du Sud Loire sont confrontés, au regard des besoins des habitants.

OBSERVATOIRE DES ÉQUIPEMENTS

En 2020, l'observatoire s'attachera à appréhender l'accessibilité aux équipements, et la couverture par famille d'équipements. L'objectif est de croiser l'outil d'analyse INSEE (et la population qu'il renseigne) avec les familles d'équipements créées en s'appuyant sur les données de la base permanente des équipements (millésime 2018) afin de déterminer de la manière la plus précise possible **l'adéquation entre besoin des populations et équipements des territoires**.

OBSERVATOIRE DU COMMERCE

En 2020, l'Agence se lancera dans la formalisation d'un partenariat (notamment avec la CCI et la CMA) pérenne autour de l'observation de la thématique commerciale. Elle souhaite, en cela, anticiper la mise en œuvre du futur volet commerce du SCOT Sud Loire et l'émergence du suivi des politiques publiques de ses partenaires engagés dans l'élaboration du schéma de développement de l'urbanisme commercial et autres opérations de revitalisation du territoire (ORT).

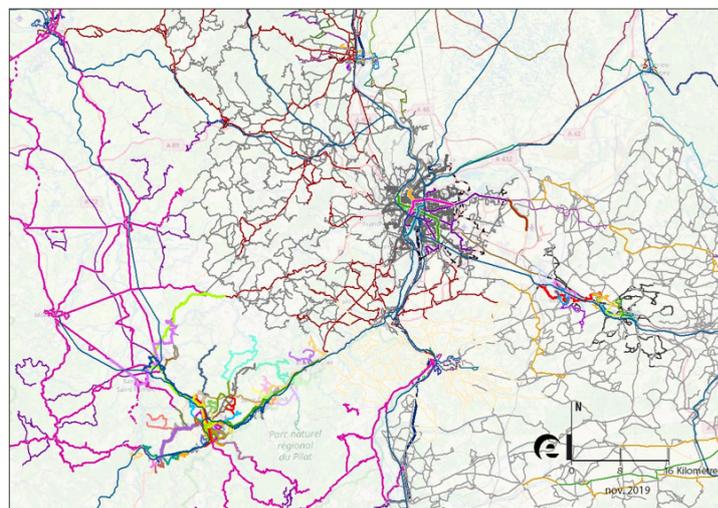
OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS

Plusieurs travaux ont été menés ces dernières années sur la logistique, notamment pour le Pôle Métropolitain.

OBSERVATOIRE DU COMMERCE



OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS



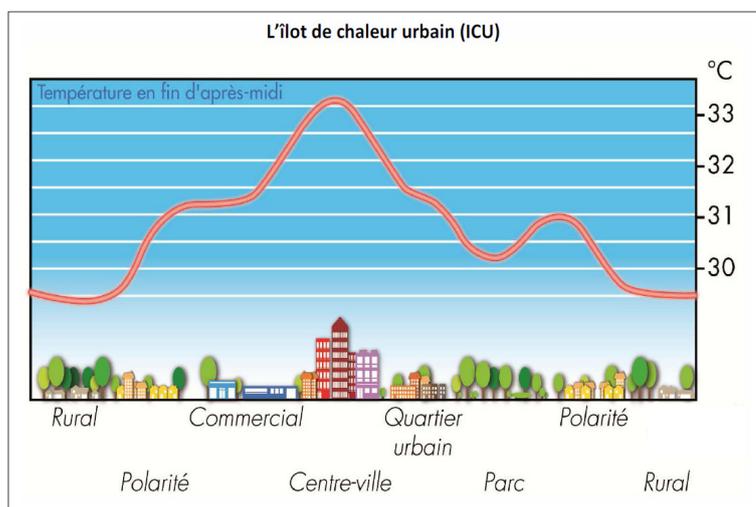
S'ils ont permis de partager une vision commune de l'activité logistique, de définir son poids dans l'activité économique globale, de cartographier l'offre et l'implantation des sites logistiques, ces travaux se sont souvent heurtés à une connaissance trop faible de la réalité des flux de marchandises sur les territoires. L'observatoire veut donc s'attacher en 2020 à apporter des éléments pour comprendre et qualifier la réalité des flux de marchandises dans le Sud Loire et leurs liens avec l'activité économique des entreprises.

AXE 3 : COMPRENDRE LES TRANSITIONS ET RÉVÉLER LEURS IMPACTS

OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

Dès 2020, à l'aune de la mise en œuvre du Sradet Auvergne Rhône-Alpes, l'Agence souhaite mettre en œuvre une mise en **perspective des orientations et des objectifs en matière de production d'énergie** avec les données actuelles et les projets déjà réalisés par les territoires. La question énergétique, désormais centrale dans l'appréhension des développements des territoires, intègre via les orientations du Sradet le champ de la planification et sera à décliner dans les futurs SCOT et PLUi locaux.

OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

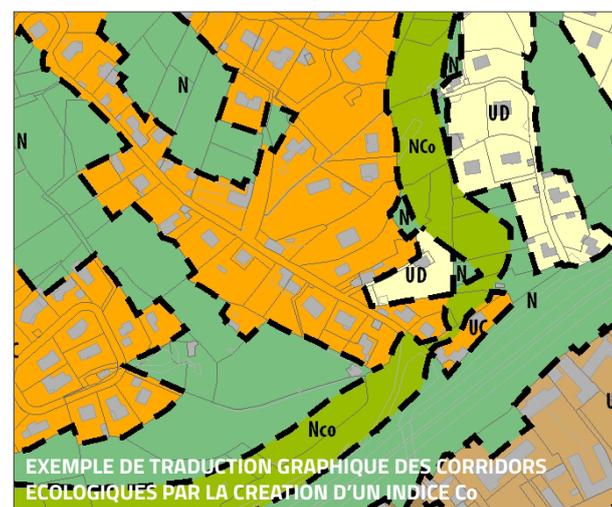


L'observatoire publiera en 2020 une mise en questionnement des pratiques locales en matière de gestion des **îlots de chaleur urbains** sur Saint-Étienne et particulièrement le lien à la conception des espaces publics et à leurs modifications nécessaires. A partir de la thèse de Julita Dudek, soutenue par les Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes, il s'agit de réaliser une publication de vulgarisation et de sensibilisation à l'ICU en s'appuyant sur une analyse du phénomène mais également par la prise en compte de dires d'acteurs du territoire participant à la fabrique de la ville.

OBSERVATOIRE DU RECOLLEMENT DES PLU-PLUI

En 2020, l'objectif de l'observatoire sera de vulgariser et révéler les principes du Zéro Artificialisation Nette. Tout en s'appuyant sur les travaux conduits par l'Agence au sein du programme partenarial, et sur l'acquisition d'un nouveau modèle d'occupation du sol, il s'agira également de s'interroger sur les modalités de mises en œuvre sur les territoires ligériens.

OBSERVATOIRE DU RECOLLEMENT DES PLU - PLUI



Par ailleurs, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne mutualisent leurs travaux pour répondre à leurs partenaires communs, avec l'objectif d'une meilleure prise en compte des synergies et complémentarités entre leurs deux systèmes territoriaux, adjacents.

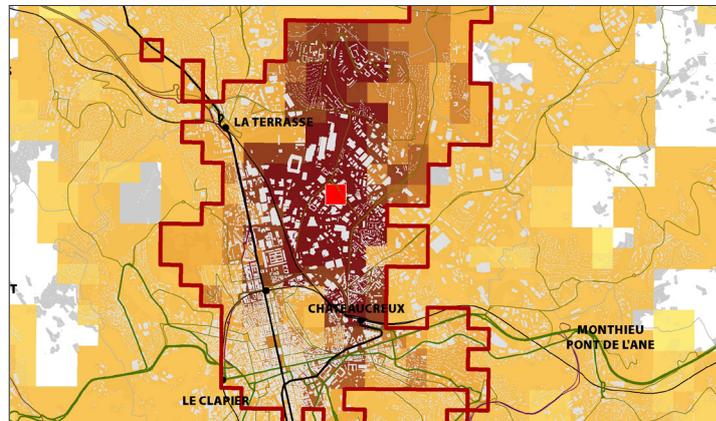
En 2020, les Agences se positionnent en conséquence, au titre de leur socle d'observation, et d'animation de débats locaux sur des sujets d'interface et le défrichage d'outils d'observation jusqu'alors peu exploités. Le choix s'est porté sur la question des flux liés à la logistique, qui prennent une place majeure dans les activités économiques commerciales et industrielles.

Pour rappel, l'Agence gère et anime, depuis les années 2000 pour le compte de ses partenaires, **un outil multimodal de modélisation des déplacements**. Propriété de Saint-Étienne Métropole et mis à disposition d'épures, il constitue un support technique mutualisé de référence pour la conduite des études transports des partenaires à l'échelle locale. Ce modèle est utilisé par l'Agence et ses partenaires pour conduire, dans le socle commun, des études partenariales, et par chaque partenaire dans le cadre du programme partenarial.

Une autre expression de la mutualisation se trouve dans l'entretien d'**un outil d'analyse de l'occupation du sol**, (ex spot thema), acquis grâce à la mutualisation des membres de l'Agence depuis 1999.

Un millésime 2020 va être acquis en partenariat avec les Agences de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand afin d'en disposer pour la conduite des documents de planification (il est important de rappeler ici l'importance

MODÉLISATION DES DÉPLACEMENTS



OCCUPATION DU SOL



de cette donnée obligatoire dans le cadre des exercices de planification, et essentielle dans de nombreuses autres démarches ou projets) et l'intégration à venir des objectifs de zéro artificialisation nette. Le modèle d'occupation du sol de l'Agence d'urbanisme est l'outil à ce jour le plus performant localement recensant et classifiant les évolutions des différentes occupations du sol.

Outre la forte mutualisation liée à l'acquisition et la mise à disposition des données auprès des partenaires, cette connaissance des territoires et des problématiques sociales et urbaines apporte une véritable valeur ajoutée au partenariat, par les échanges, la mutualisation et les travaux menés dans les observatoires, et l'apport d'expertise qu'elle constitue.

Mais cette capitalisation et cette mutualisation ne sont réellement valables que si ces travaux sont connus, partagés entre les partenaires et qu'ils éclairent la décision politique.

Chapitre 2

CAPITALISER ET PARTAGER

- Gestion du SIG/flux vers SIG partenaires
- Portail

Engagée à la fin de l'année 2015, la réflexion sur le partage de la donnée est au cœur de l'activité d'épures. Que ce soit en réseau, à l'échelle métropolitaine ou locale, le Conseil d'administration de l'Agence a souhaité réaffirmer épures comme centre de ressource territorial, mettant à disposition ses données de façon complémentaire aux systèmes existants ou en projet.

La mise en œuvre de cette orientation a transformé durablement les modalités de gestion de la donnée des observatoires au sein des équipes de l'Agence.

Le déploiement du portail de données e-observ' pour le grand public permet d'ores et déjà d'accéder à la donnée, à des comparaisons et de créer très facilement des cartographies.

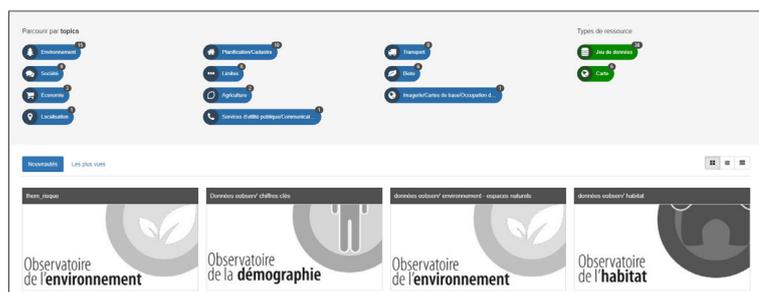
Epures a mis en place via son accès partenaires des flux qui mettent automatiquement à jour les systèmes d'information géographique des collectivités (collège des membres de droit) et l'accès à des données réservées (promotion immobilière par exemple en 2019), permettant à ces dernières de ne plus avoir à s'en occuper et permettant une véritable mutualisation entre tous.

Il est également possible d'obtenir des rapports d'indicateurs (permettant par exemple, aux EPCI de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne, de se comparer avec d'autres EPCI de taille comparable en France.

En 2020, et plus spécifiquement pour ses partenaires, l'Agence développera un module de requête de comparaison « à façon » permettant à chaque membre d'obtenir en temps réel un panel d'indicateurs de comparaison dynamiques avec d'autres territoires français.

Dès 2020, l'Agence d'urbanisme mettra en œuvre pour ses membres **un accès aux données immobilières et foncières** issues des bases de données de demande de valeur foncière (DVF), développant ainsi un portail bénéficiant de la mission Etalab portée par les services de l'Etat (pour rappel Etalab vise à coordonner la politique d'ouverture et de partage des données publiques) tout en apportant une plus-value de l'Agence dans la production de synthèse par quartier ou par commune.

e-observ' - CATALOGUE DES DONNÉES



Chapitre 3

ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR

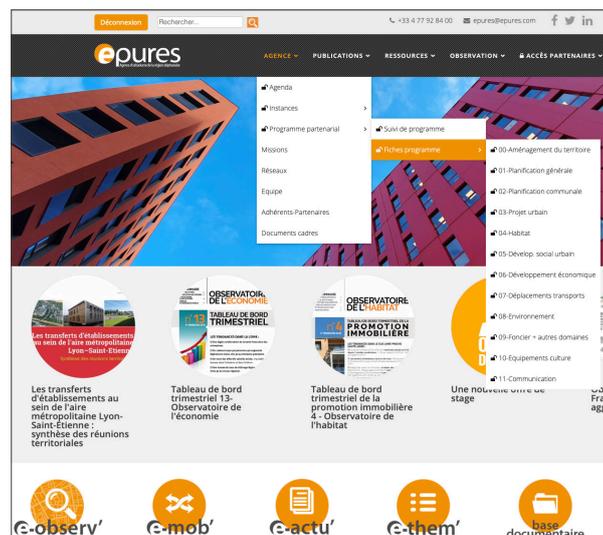
- L'animation du partenariat, gestion du programme
- Fonctionnement du centre de documentation
- Les veilles et les outils internet
- Les séminaires, les rencontres, les réflexions

L'animation du partenariat constituera le troisième chapitre du socle partenarial de l'Agence. Ces missions visent à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment par le biais de suivis réguliers du programme de travail et des échanges plus nombreux. Aujourd'hui, l'effort doit être maintenu mais il doit être accompagné par une intensification de la valorisation des travaux pour leur donner une plus forte lisibilité et assurer un meilleur partage de l'information. A ce titre, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2018-2020 fixée par le Conseil d'administration, l'Agence a procédé à la refonte du site internet et a créé un espace partenaire afin de leur faciliter l'accès aux informations liées aux instances (agenda, notes, compte-rendu) et aux études finalisées. Cet espace est accessible pour les membres de l'Agence sur simple inscription, depuis le site.

En complément, l'Agence a une mission de capitalisation et de restitution de la connaissance, notamment à travers le recueil de l'information, son traitement et sa diffusion. Outre la tenue à jour et l'alimentation du site web, la documentation assure l'accueil du public et la mise à disposition de l'information. Elle fournit également une aide technique via la veille et des recherches documentaires et assure une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire, collaboration avec l'Agence de Lyon pour la revue de presse métropolitaine...).

Cinq outils de communication assurent une diffusion régulière, voire quotidienne, aux membres. L'accès à ces outils se fait sur simple demande.

En 2020, l'Agence mettra en œuvre des rencontres thématiques en direction de ses



partenaires sous la forme de 5 séances d'échanges. Les thématiques restent à consolider mais concerneront en première approche l'économie, la démographie et l'environnement.

L'Agence organisera une demi-journée de présentation de ses travaux (à l'automne 2020). Cette demi-journée, dédiée à la présentation de différents travaux du programme partenarial, permettra des partages d'expériences et des échanges entre partenaires. Cette demi-journée sera animée par les pilotes des missions.

Enfin, l'Agence d'urbanisme poursuit, avec son homologue lyonnaise, l'encadrement d'une thèse sur la caractérisation des villes moyennes au sein de l'aire métropolitaine ; sujet d'actualité dans le contexte national que l'on connaît.

Chapitre 4

AIDER, ACCOMPAGNER, INNOVER

- Les journées d'appui aux membres
- Le développement de nouveaux outils et méthodes

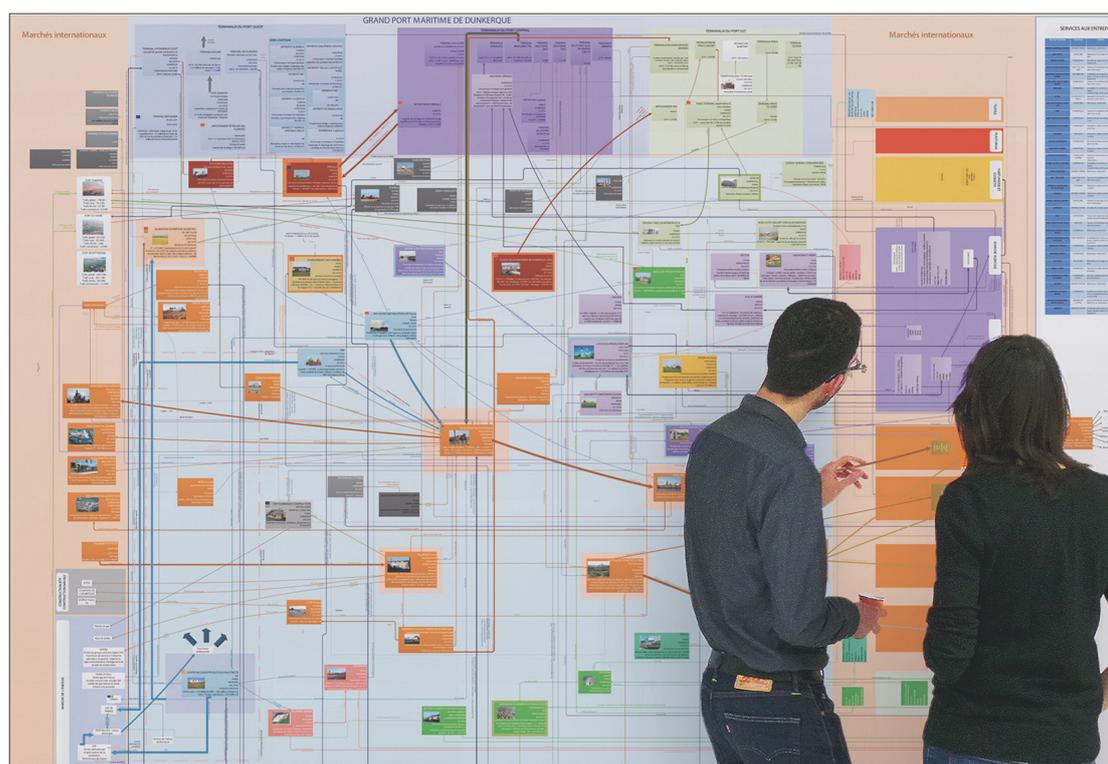
Le socle partenarial héberge depuis cette année deux nouveautés :

La mise en œuvre d'initiatives méthodologiques et d'espaces d'innovation qui seront à conduire :

- la finalisation de la réflexion sur le contenu modernisé du règlement des PLU/PLUi ; action engagée en 2017, qui vise à apporter de la connaissance et de l'expertise aux collectivités qui sont confrontées à la recodification du code de l'urbanisme et dont l'une des valorisations sera une publication à destination des membres d'épures ;
- la poursuite de la construction de la toile industrielle de Saint-Étienne Métropole ; exercice qui permet de connaître le niveau de relation et d'interdépendance des différents

acteurs industriels du territoire, permettant ainsi de devenir un outil de connaissance et de pilotage de la politique industrielle locale.

Afin d'améliorer le dialogue Communauté-Communes et d'aider à l'exercice de l'action publique territoriale, epures propose aux membres du collège des membres de droit des journées d'appui. Cette ingénierie à disposition est à utiliser à discrétion, en fonction des actualités, priorités d'actions et besoins de la collectivité et peut être mobilisée sur l'ensemble des thématiques proposées par l'Agence d'urbanisme.



@ AGUR - agence d'urbanisme fiandre - dunkerque



LES AUTRES MISSIONS DU PROGRAMME PARTENARIAL

LES COOPÉRATIONS POUR DÉVELOPPER L'INGÉNIERIE TERRITORIALE EN RÉSEAU

LE VOLET DE RÉFLEXIONS PORTÉ À L'ÉCHELLE DE LA COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE PAR LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DE LYON ET SAINT-ÉTIENNE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT.

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne mutualisent davantage de travaux pour répondre à leurs partenaires communs, avec l'objectif d'une meilleure prise en compte des synergies et complémentarités entre leurs deux systèmes territoriaux adjacents.

Il s'agit donc de positionner les outils des Agences d'urbanisme dans les process de coopérations métropolitaines et de proposer

par cette collaboration originale, une ingénierie au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne.

Des travaux à visée stratégique à l'échelle du pôle ou de ses territoires voient le jour ou bien se poursuivent en 2020 à l'instar de la démarche sur la **vallée du Gier**. Plus particulièrement, l'Agence accompagnera le Pôle métropolitain sur :

- un volet d'études en lien avec la feuille de route 2018-2020 du Pôle Métropolitain, ses différentes thématiques - Aménagement (**voie des Confluences**), Economie (**logistique et urbanisme commercial**) et Mobilités (**covoiturage**) - et ses territoires de projet (Vallée du Gier) ;

- d'un volet d'études visant à participer à la préparation de la feuille de route du Pôle Métropolitain pour la période à venir (2020-2026) au travers d'une **réflexion multithématique sur le périmètre de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne**, une approche des enjeux d'**inter territorialité** sur la **ressource Eau** (mutualisée avec l'inter-Scot) et un questionnement autour de la **mobilité et du logement des étudiants**.

Dans le cadre de l'**inter-Scot** de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne, 2020 constituera une nouvelle année de défrichage sur les questions de la **production d'énergie renouvelable** mais également des modalités de mise en œuvre des principes du **Zéro Artificialisation Nette** en lien avec la stratégie Eau Air Sol portée par l'Etat en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

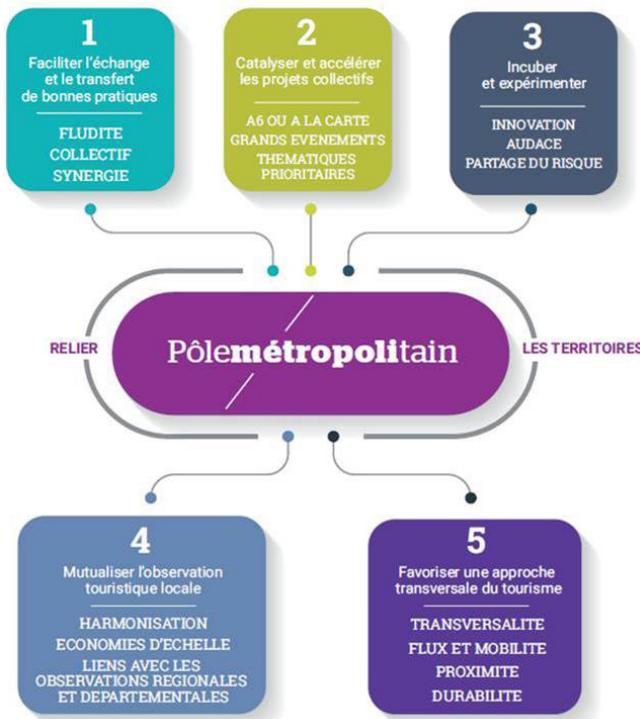
Cette mission sera mutualisée avec les objectifs portés par la DREAL pour constituer en 2020 une scène d'échanges partenariale sur cette question.

De la même façon, les travaux du **SMT** restent à un haut niveau d'engagement, tant sur le plan de l'appui technique que de réflexions stratégiques sur la finalisation du **Plan d'action intermodal**, de la consolidation pluriannuelle des **données**

T libr ou encore les **plans de réseaux et nouvelles mobilités rurales et périurbaines** afin d'avoir une vision consolidée de l'offre de transport et des usages, pour ne citer qu'eux.

Il est à noter que l'Agence va poursuivre le développement de son outil **e-mob** sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne en intégrant notamment le périmètre de la Métropole de Lyon. Pour rappel, e-mob permet à tout un chacun de calculer l'impact budgétaire et énergétique de son logement et de ses déplacements en fonction de son lieu d'habitation et d'un éventuel projet d'achat immobilier.

Les collaborations avec les territoires des **Monts du lyonnais** (finalisation modification du SCOT et développement des indicateurs de suivi) et d'**Annonay Rhône agglomération (PLUi)** se poursuivent.



L'INTERVENTION DU RÉSEAU URBA4 À L'ÉCHELLE RÉGIONALE RESTE À UN BON NIVEAU D'ENGAGEMENT.

L'Agence poursuivra également ses coopérations avec les trois autres Agences d'Auvergne Rhône-Alpes, au sein du réseau Urba4, autour des problématiques d'échelle régionale.

Le réseau Urba4 reste mobilisé sur des travaux sur l'habitat (CRHH), avec l'animation d'un séminaire sur la question du logement social et de la politique de l'habitat, le SRCE et le SRADDET, la feuille de route Etat en région avec la **stratégie Eau Air Sol**, notamment sol avec une réflexion sur le **zéro artificialisation nette (ZAN)**, le paysage ou encore le club régional PLUi.

À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES LIGÉRIENS : POURSUITE DES MISSIONS ENGAGÉES ET NOUVEAUX DOSSIERS

LA PLANIFICATION ET LES PROJETS TERRITORIAUX

2020 verra la poursuite d'un niveau d'engagement important d'épures en matière de **planification** puisque **8 procédures de PLU** continuent à être accompagnées. **4 PLUi** seront également accompagnés par épures. En parallèle au premier PLUi de la Loire, celui de **Loire Forez agglomération**, qui se finalise, l'Agence accompagne le PLUi de **la COPLER**, lui aussi bien avancé dans sa progression, et celui d'**Annonay Rhône aggro**, sous pilotage de l'Agence d'urbanisme de Lyon. 2020 verra également se poursuivre le PLUi de **Saint-Étienne Métropole** qu'épures accompagne.

L'ensemble de ces démarches de PLUi bénéficie de l'expérience capitalisée par l'Agence d'urbanisme antérieurement, des méthodologies testées et des dimensions partenariales de ses pratiques et conduites de réflexions.

La révision du **Scot Sud Loire** sur son nouveau périmètre se poursuit également avec la finalisation du travail sur le diagnostic.

L'accompagnement du **SCOT des Monts du lyonnais** par les deux Agences se prolongera dans le cadre de sa modification et de la mise en œuvre de son **dispositif de suivi SCOT/PLH**, bénéficiant là encore des travaux et méthodes développés sur d'autres territoires, permettant une mutualisation des approches.

Cette connaissance et cette expertise dans les démarches de planification, acquises de longue date et éprouvées dans différentes procédures et contextes territoriaux permettront de sensibiliser et éclairer les nouveaux élus de **Forez-Est** sur la question du PLU intercommunal et de la prise de compétence ou non.

En 2020, de nouveaux dossiers stratégiques pour les partenaires et notamment **SÉM** seront accompagnés par l'Agence, que ce soit la préparation du futur **CPER**, les réflexions et démarches de préparation du futur **projet partenarial d'aménagement** (PPA), conduit en partenariat étroit avec l'Etat ou la mise en place avec le nouvel exécutif du nouveau plan de mandat.

Comme chaque année, le Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole continuera d'être accompagné dans ses travaux, notamment sur les questions en lien avec **l'alimentation et l'agriculture**.



LES ÉTUDES ET PROJETS URBAINS

Les sollicitations auprès d'épures restent, cette année encore, fortes en matière d'études urbaines. Que ce soit en intervention rapide, très en amont des projets, pour tester la faisabilité ou pour cadrer les enjeux ou pour préparer une programmation, voire une intervention future, l'Agence accompagne les élus et les partenaires vers la définition des réponses à leurs besoins, dans un cadre réaliste tant techniquement que financièrement.

Les connaissances et expertises d'épures sur le **patrimoine local**, via la base de données constituée de longue date, seront actualisées et alimenteront la démarche de PLUi et le travail préalable de candidature au label Pays d'art et d'histoire de Saint-Étienne Métropole.

D'un point de vue plus local encore, l'Agence interviendra en accompagnement des réflexions du projet urbain stéphanois, maintenant la culture du partenariat et des liens forts entre épures, la Ville et de l'EPASE.

Au niveau des communes, et en raison des échéances électorales, 2020 sera une année un peu en retrait. Cependant en 2020, les réflexions sur le **Chambon-Feugerolles** (quartier République) et Montplaisir-Monthieu sur **Saint-Étienne**, déjà engagées en 2019 seront finalisées. De nouvelles missions seront lancées en lien avec EPORA sur **Sury-le-Comtal** et **Saint-Genest-Malifaux**. D'autres démarches

d'acculturation, de valorisation ou d'animation seront lancées comme le recensement des **opérations d'habitats « réussis »** sur le territoire de la ville de **Saint-Étienne** ou encore l'animation d'une journée de **séminaire sur les centres bourgs**, dans le cadre du programme européen LEADER pour **Loire Forez agglomération**.

Enfin, l'Agence d'urbanisme appuiera les réflexions de l'EPASE sur les enjeux et les priorités de ses futures interventions au travers notamment de la mise en place d'un tableau de bord mettant en valeur les évolutions des territoires d'intervention de l'établissement.

CHAMBON-FEUGEROLLES - QUARTIER RÉPUBLIQUE



L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES THÉMATIQUES DES TERRITOIRES S'ANCRE DANS LES ACTIVITÉS DE L'AGENCE, OUTIL D'INGÉNIERIE AU SERVICE DE SES MEMBRES.

L'HABITAT ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les missions habitat seront en 2020 fortement centrées sur la finalisation de la révision du PLH de Forez-Est et le bilan annuel du PLH de Saint-Étienne Métropole.

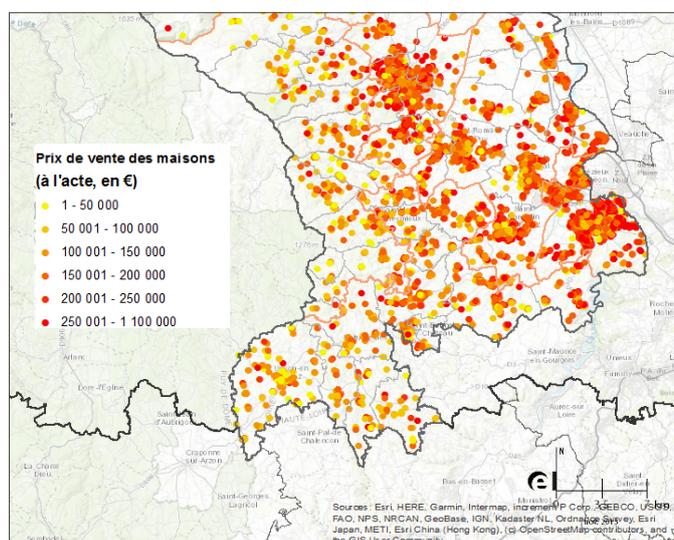
L'analyse des micromarchés sur le territoire de Loire Forez agglomération, la programmation immobilière sur le territoire de Saint-Étienne Métropole permettront de mieux cerner les dynamiques et les besoins de ces territoires en matière immobilière ainsi que les potentialités et le fonctionnement du marché sud ligérien, dont aucun s'accorde sur sa dimension atypique. L'Observatoire du logement étudiant (OTLE), nouvellement labellisé au niveau national et la publication annuelle pour l'Observatoire Départemental de l'Habitat confirment le rôle d'épures dans l'observation et l'animation des communautés d'acteurs locaux.

La détection et la caractérisation des copropriétés dégradées sur les territoires de Loire Forez agglomération et de Saint-Étienne Métropole seront également poursuivies. Ces travaux bénéficieront d'apports méthodologiques respectifs, avec l'appui de l'ANAH ; démontrant une nouvelle fois la dimension partenariale de l'Agence et la forte mutualisation de son activité.

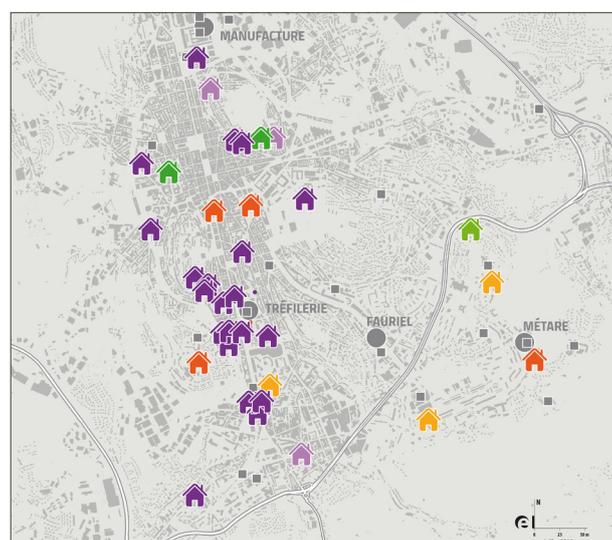
L'accompagnement des politiques sociales sera également au programme de l'activité 2020, avec l'Observatoire Social des Quartiers (SÉM) et ses analyses annuelles sur différentes thématiques de la géographie prioritaire, ou le suivi du dispositif de veille sur les quartiers stéphanois (DVQS) qui permet un regard transversal, par quartier des dynamiques socio-économique de Saint-Étienne.

Loire Forez agglomération sera accompagnée sur le suivi de l'emploi dans les quartiers en géographie prioritaire tandis que Saint-Étienne Métropole approfondira sa connaissance de l'occupation sociale du parc HLM sur son territoire.

ANALYSE DES MICROMARCHÉS



OBSERVATOIRE DU LOGEMENT ÉTUDIANT



L'ÉCONOMIE

L'Agence continuera son accompagnement de la démarche « Offre d'accueil des entreprises » de la Métropole, le suivi de l'emploi sur les quartiers d'intervention de l'EPASE, avec une extension à d'autres quartiers de la Ville, la démarche de suivi des créations d'entreprises (en partenariat avec la CCI), le tableau de bord de l'attractivité, qui, annuellement, fait ressortir 36 indicateurs pertinents pour valoriser le territoire, tout en permettant de comparer le territoire de la Métropole avec quatre autres territoires.

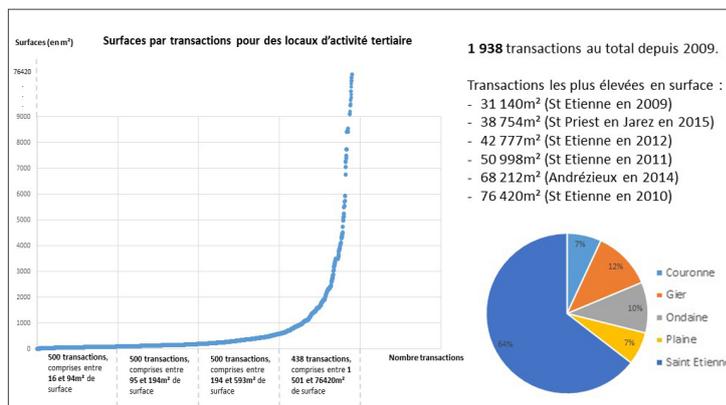
Comme pour d'autres sujets, la mutualisation des méthodes et des pratiques bénéficie aux membres de l'Agence et confirme la dimension partenariale de son activité. A ce titre, la démarche sur la gestion prévisionnelle des emplois et des

LES DÉPLACEMENTS

Le chapitre déplacements -mobilités poursuivra un certain nombre de missions déjà engagées comme l'accompagnement de la réflexion sur les futurs axes forts de transports collectifs métropolitains, les grandes infrastructures ou encore la mise en valeur de l'enquête ménage-déplacement (EMC2) et l'analyse des premiers résultats ; 2020 étant l'année de l'enquête, permettant de mesurer les évolutions depuis dix ans des pratiques locales de mobilité.

Par ailleurs, l'Agence travaillera à différentes missions sur l'organisation des transports comme le développement de l'offre Vélivert et les schémas vélo de la Métropole et du Département de la Loire. Epures

OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES



compétences territoriales (GPECT) sera poursuivie sur Loire Forez agglomération.

Epures finalisera enfin deux nouvelles démarches. La première vise à définir une stratégie pour la gestion et le développement des zones d'activité sur le territoire de Forez-Est. La deuxième concerne l'accompagnement du schéma d'urbanisme commercial de Saint-Étienne Métropole, en partenariat avec la CCI.

animera une réflexion conduite par le CHU de Saint-Étienne sur son site de l'Hôpital Nord pour anticiper les évolutions des conditions d'accès et de stationnement mais également sur les parcs-relais sur le territoire de la ville de Saint-Étienne ainsi que les quartiers d'intervention de l'Epase sur le Nord Est stéphanois.

Enfin, l'Agence d'urbanisme produira une étude sur les enjeux liés à la mise en place d'un réseau express métropolitain (ferroviaire) dans le cadre des saisines ministérielles auprès des Métropoles françaises. Cette réflexion entre évidemment en résonance avec les réflexions à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne mais doit valoriser les enjeux propres aux dessertes internes de l'aire métropolitaine stéphanoise.

Epures démontre ainsi à nouveau la qualité de son expertise locale et globale en matière de mobilités qu'elle exerce au profit de la construction des politiques publiques locales.

L'ENVIRONNEMENT

Les missions environnement sont, pour la majorité d'entre elles, des prolongements de missions déjà engagées, comme l'assistance au **Contrat Vert et Bleu de la Métropole**, l'accompagnement du Département dans l'**observation du SAGE** ou l'appui technique à l'élaboration du **PCAET de Forez-Est**.



@ Sylvie Cateyson

LE FONCIER

En 2020, epures continuera à accompagner la **politique foncière d'EPORA**, tant au niveau local que sur la question des **PLUi**. L'Agence finalisera son expertise pour la détection de **gisements fonciers à vocation économique** en tissu constitué et aux **gisements fonciers pour l'habitat**.

En lien avec les expertises développées au sein des réseaux A2 et Urba4, epures animera une **réflexion locale** sur les enjeux et perspectives de mise en œuvre du « **zéro artificialisation**

nette » (ZAN). L'enjeu pour l'Agence est ici de sortir du concept et d'apporter à ses partenaires des clefs de compréhension pour sa mise en œuvre effective qui pose, à terme, évidemment question. Au regard des enjeux environnementaux et climatiques, l'amélioration de l'efficacité de la consommation foncière et la réduction du rythme d'artificialisation des sols sont des objectifs généralisés qui ne font plus débat. Le chemin pour y arriver doit néanmoins prendre en compte toutes les facettes de ce principe au plan opérationnel et s'adapter aux contextes des marchés locaux de mobilisation du foncier, au bénéfice des politiques du logement et économiques notamment.

LES ÉQUIPEMENTS

L'analyse de l'**accueil des enfants et adolescents** sur le territoire de **Loire Forez agglomération**, sera finalisée, confirmant l'expertise d'epures en matière de traitement et d'analyse de la donnée territorialisée. Cette capacité d'**analyse prospective de la donnée** sera également mise en œuvre sur la commune de **Villars**, en matière d'**effectifs scolaires**.

Les services de **Saint-Étienne Métropole** bénéficieront des outils d'analyse spatiale pour parfaire leur expertise sur l'aménagement de

points de collectes de déchets ménagers, à partir de l'outil de modélisation mutualisé et géré par epures, au bénéfice de ses membres.



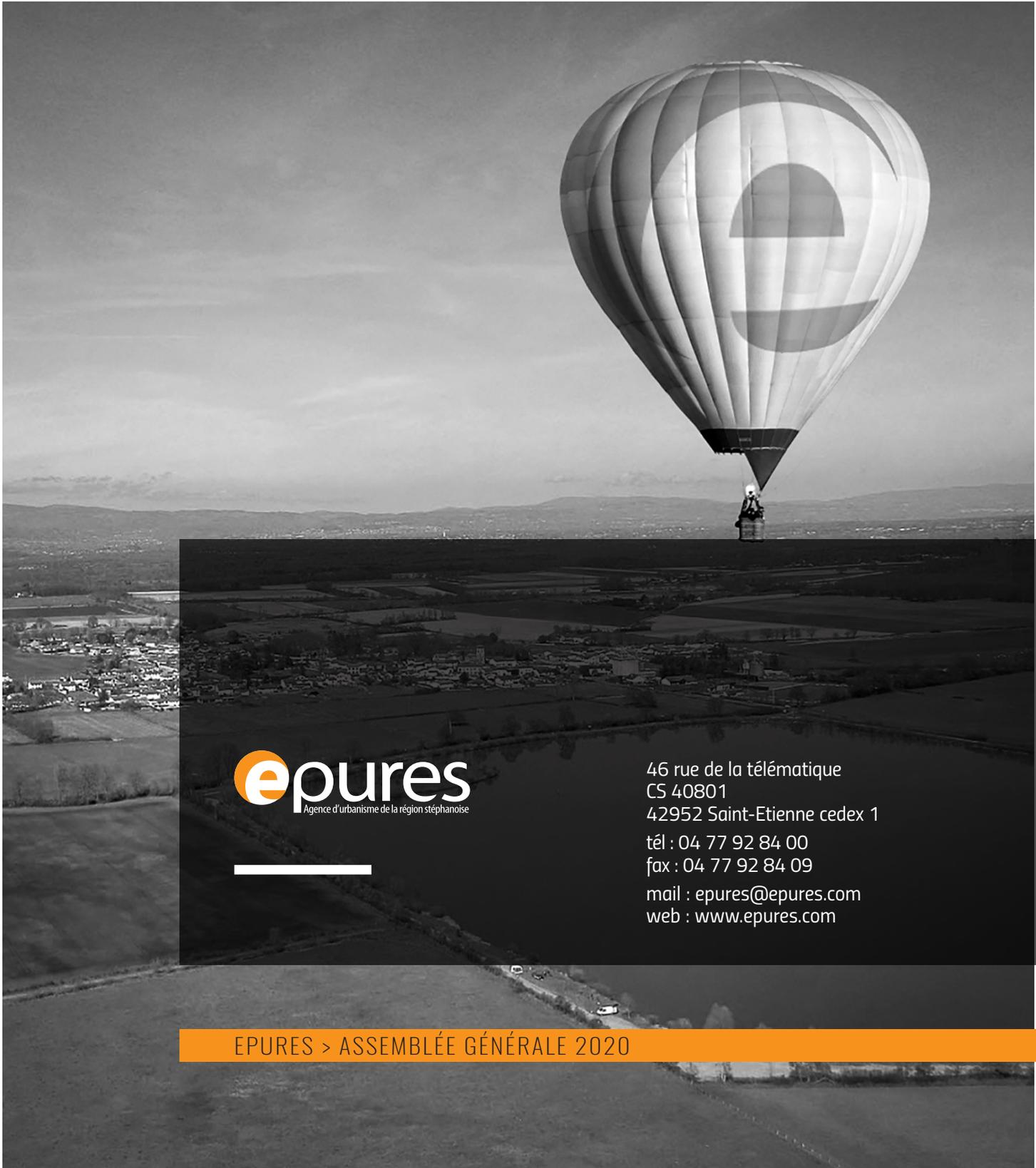
@ Saint-Jean-Soleymieux



TABLEAU
DU PROGRAMME
PARTENARIAL

n°	étude	Prof 2020 (financement)	Prog 2020 (jours)	%	Etat	SEM	Loire Forez agglo	Copler	Forez Est	Antony Rhône agglo	Pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot Sud Loire	Scot Loire centre	Scot ronnals	Cc. Monts du Lyonnais	Ville St-Etienne	Communes	Monts Pilat et PNR	EPOBA	EPASE	ADEME	Adress : univ ARS (RD CC...)	
AUTRES ETUDES PARTENARIALES																									
00/032	AZ - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION		5																						
00/091	URBA4 ADEME ILOTS DE CHALEUR URBAIN		0																						
00/096	URBA4 SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE		0																						
00/128	AZ POLE METROPOLITAINE VOIE DES CONFLUENCES		7																						
00/130	AZ INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL		8																						
00/153	URBA4 REGION CLUB PLUI		12																						
00/155	URBA4- DREAL COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT ET ENQUETE EPCI		16																						
00/156	AZ POLE METROPOLITAINE VALLEE DU GIER		8																						
00/159	AZ SMT E AJOB EXTENSION AIRE METROPOLITAINE LYON -ST-ETIENNE		45																						
00/160	AZ IS ENERGIE		15																						
00/163	URBA4 POLARISATION		0																						
00/165	URBA4 ETUDES EPOBA		15																						
00/167	URBA4 ADEME RENOVATION THERMIQUE ET POLITIQUE HABITAT		26																						
00/169	AZ POLE METROPOLITAINE LOGISTIQUE		10																						
00/174	AZ SMT T LIBR TABLEAU DE BORD		3																						
00/177	URBA4 PRSE SANTE ET URBANISME		27																						
00/180	AZ SMT TABLEAU DE BORD RURAL PERIURBAIN		1																						
00/186	AZ SMT WEB SIG		10																						
00/190	AZ DREAL MOBILITE LYON SAINT-ETIENNE		0																						
00/194	AZ POLE METROPOLITAINE TOURISME ET ECONOMIE		4																						
00/196	URBA4 DREAL SCHEMA REGIONAL DES CARRIERES		0																						
00/197	AZ POLE METROPOLITAINE CO VOITURAGE		13																						
00/198	AZ POLE METROPOLITAINE COMPLEMENTARITE DES TERRITOIRES		15																						
00/199	AZ SMT INSTANCES		5																						
00/200	AZ SMT PLANS METROPOLITAINS		9																						
00/201	AZ ZERO ARTIFICIALISATION NETTE AMELIYSE		27																						
00/202	URBA4 e-COMMERCE		12																						
00/203	AZ POLE METROPOLITAINE MOBILITE ET LOGEMENTS ETUDIANTS		10																						
00/204	AZ PM IS EAU DEFI COMMUN		10																						
00/205	AZ POLE METROPOLITAINE EVENEMENTS		5																						
00/206	AZ IS RESEAU EXPRESS METROPOLITAINE AMELIYSE		20																						
00/207	URBA4 ADEME SCENE D'ECHANGE FRICHES ECONOMIQUES		37																						
00/208	AZ SMT PLAN D'ACTION INTERMODALITE INSTANCES		20																						
00/209	AZ SMT PAI CAHIERS DE BASSIN		54																						
00/211	AZ SMT INDICATEURS		6																						
00/212	AZ SMT VISITES ET EVENEMENTS		4																						
TOTAL DEVELOPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAINE		281 825 €	458	10%																					
01/030	SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION		261																						
01/117	SCOT MONTS DU LYONNAIS		13																						
01/152	SANT-ETIENNE-METROPOLE PREPARATION CONTRAT DE PLAN ETAT REGION (CPER)		40																						
01/154	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU intercommunal		175																						
01/163	SPOT THEMA AMORTISSEMENT COUCHE 2015		44																						
01/166	SANT ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPEMENT		16																						
01/169	ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLUI		10																						
01/174	COPLER AMO PLUI		101																						
01/183	SRADDET - APPLICATION ET SUBSIDIARITE LOCALE		40																						
01/184	SANT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI		420																						

n°	étude	Prog 2020 (financement)	Prog 2020 (jours)	%	Etat	SEM	Loire Forez agglo	Copier	Forez Est	Amonnay Rhône agglo	Pôle métrop	SMT	Départ Loire	Scot Sud Loire	Scot Loire centre	Scot roannais	CC Monts du Lyonnais	Ville St-Etienne	Communes	Monts Pilat et PNR	EPODA	EPASE	ADSRM	Autres : univ ARS CHU CC...		
06/080	SAINTE-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE		12																							
06/083	SAINTE-ETIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES		30																							
06/096	SAINTE-ETIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI		20																							
06/098	SAINTE-ETIENNE METROPOLE TABLEAU DE BORD ATTRACTIVITE		15																							
06/105	SEM VSE EXTENSION SUIVI ECONOMIQUE DES QUARTIERS		15																							
06/110	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION EMPLOI FORMATION GPECT		34																							
06/111	FOREZ EST STRATEGIE ZONES ECONOMIQUES		30																							
06/114	SAINTE-ETIENNE METROPOLE - SCHEMA DIRECTEUR URBANISME COMMERCIAL		6																							
06/117	SAINTE-ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES		15																							
06/118	VELLE POLE TECHNOLOGIES MEDICALES		10																							
06/119	EPASE SCOP CHIFFRES CLES		37																							
	TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	137 605 €	224	5%																						
07/076	SAINTE-ETIENNE METROPOLE - PLAN DE DEPLACEMENTS ENTREPRISES		5																							
07/155	GRANDES INFRASTRUCTURES SUD LOIRE		10																							
07/169	ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMCZ		57																							
07/171	SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN		18																							
07/179	SAINTE-ETIENNE METROPOLE VELIVERT ET FUTUR		12																							
07/181	CHU NORD STATIONNEMENT ET CIRCULATION		14																							
07/185	SAINTE-ETIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE SEPHANOISE		25																							
07/186	SAINTE-ETIENNE METROPOLE PARCS RELAIS ENTREE DE VILLE VSE		14																							
07/187	DEPARTEMENT SCHEMA VELO DEPARTEMENTAL		15																							
07/189	EPASE MODELISATION NORD EST STEPHANOIS		12																							
07/190	FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE		14																							
	TOTAL DEPLACEMENTS	120 385 €	196	4%																						
08/075	DEPARTEMENT LOIRE SAGE OBSERVATOIRE		7																							
08/080	SAINTE-ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU		25																							
08/086	FOREZ EST AMO PCAET STOCKAGE CARBONE		16																							
08/087	FOREZ EST WEB SIG TRAME VERTE ET BLEUE		15																							
	TOTAL ENVIRONNEMENT	38 745 €	63	1%																						
09/153	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI		15																							
09/157	GISEMENTS FONCIERS ECO SEM		65																							
09/158	GISEMENTS FONCIERS HABITAT		40																							
09/159	SAINTE-ETIENNE REFERENTIEL FONCIER QUARTIER SOLEIL		32																							
09/162	ZERO ARTIFICIALISATION NETTE EXPERTISE LOCALE		50																							
	TOTAL FONCIER	124 275 €	202	4%																						
10/029	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ACCUEIL ENFANTS ET ADOLESCENTS		16																							
10/030	VILLARS PROSPECTIVE EFFECTIFS SCOLAIRES		15																							
10/031	SAINTE-ETIENNE METROPOLE POINTS DE COLLECTE DECHETS MENAGERS		15																							
	TOTAL EQUIPEMENTS	28 265 €	46	1%																						
	TOTAL GENERAL	2 924 567 €	4755																							
	Ajustements Budget 2020																									
	PROGRAMME PARTENARIAL FINANCE	-39 167 €	-64																							
		2 885 400 €	4692																							
	Socle partenarial	742 042 €	1207	26%																						
	Etudes	2 143 358 €	3485	74%																						
	TOTAL	2 885 400 €	4692	100%																						



Crédit photos : epures sauf mention - Photo couverture : Chambéon @ Jacqueline Couturier

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020